



Paris, le 2 février 2012

Monsieur Rolf HEINZ
Président
Groupe PRISMA PRESSE
13 rue Henri Barbusse
92264 Gennevilliers cedex

Monsieur le Président,

Les représentants des salariés du groupe de PRISMA PRESSE nous ont interpellé sur le projet de transfert de vos activités PRISMA TV au groupe LAGARDERE PLURIMEDIA.

L'annonce de ce projet de cession, le 9 décembre dernier, a provoqué une grande inquiétude parmi les 44 salariés de PRISMA TV quant à la sauvegarde de leur emploi.

Un émoi d'autant plus légitime que ce projet intervient après plusieurs années d'efforts et d'engagement de ces salariés en vue de développer et de pérenniser l'activité de PRISMA TV.

Au-delà de la question des emplois, permettez nous également de souligner l'importance de l'indépendance et du pluralisme de la presse, y compris dans le secteur des magazines.

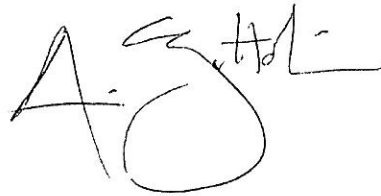
Par l'intermédiaire de différentes formes d'aides, l'Etat contribue d'ailleurs à la préservation de ces principes démocratiques.

Le savoir-faire et les compétences des journalistes ne peuvent être sacrifiés sur l'autel de la rentabilité et de l'externalisation des coûts.

C'est pourquoi, en tant que Sénatrice et Sénateurs des Hauts-de-Seine, nous vous demandons, compte-tenu des enjeux pour les salariés concernés et de la localisation de votre entreprise sur notre département, de bien vouloir revenir sur votre décision de cession.

Nous vous demandons dans cette perspective de reprendre le dialogue avec les représentants du personnel en vue de garantir l'emploi des journalistes et d'examiner les investissements nécessaires au maintien de l'activité de PRISMA TV en votre groupe.

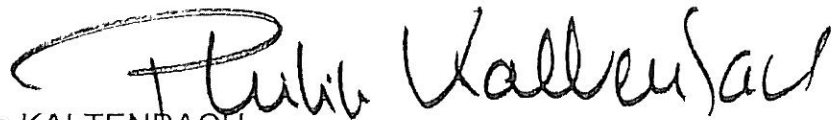
Restant à votre disposition pour tout rendez-vous, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



André GATTOLIN
Sénateur des Hauts-de-Seine



Brigitte GONTHIER-MAURIN
Sénatrice des Hauts-de-Seine



Philippe KALTENBACH
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Clamart